



Genève, 24 novembre 2013

Votations du 24 novembre

Initiative 1 :12

La campagne 1:12 a changé la Suisse, même si l'initiative n'a pas été acceptée dans les urnes. Avec l'initiative 1:12, la Jeunesse socialiste a suscité un débat absolument nécessaire, en démontrant les risques que couraient la démocratie et la liberté avec les inégalités croissantes de notre pays. Les questions de la valeur du travail, du niveau social acceptable de l'inégalité, de la répartition de notre prospérité ont dominé les discussions dans les débats médiatiques et dans l'espace public durant des mois.

Lorsque Brady Dougan estime aujourd'hui que son précédent salaire était disproportionné, lorsque de nombreuses entreprises publient leurs inopportuns écarts salariaux, lorsque des politiciens de droite, jusqu'au conseiller fédéral Schneider-Ammann en personne, critiquent les salaires des millionnaires, la véritable victoire de l'initiative 1:12 éclate alors au grand jour. Et ce n'était qu'un début : à l'avenir, les CEO et les conseils d'administrations devront bien réfléchir à la manière dont ils devront justifier certaines indemnités à six chiffres.

La campagne 1:12 a aussi montré que des milliers de volontaires, toutes générations confondues peuvent soulever avec leur engagement et leurs idées, au moins autant que les millions d'Economiesuisse et de l'Union suisse des arts et métiers (USAM). La campagne 1:12 a déclenché un immense enthousiasme au sein des militant-e-s JS et PS. Des milliers de personnes, principalement des jeunes, ont découvert leur intérêt pour la politique grâce à l'initiative 1:12, et ils ont compris que l'on peut changer les choses. Cet élan, nous allons le conserver et le cultiver.

La population genevoise, en soutenant l'initiative 1:12 à plus de 43%, donne un signal clair de l'importance qu'elle accorde à une meilleure répartition des richesses et à une revalorisation du travail. Certains bureaux de vote dans les quartiers populaires l'ont d'ailleurs acceptée.

Perspective

L'initiative 1:12 a posé des questions fondamentales de société, sur la démocratie, la liberté et l'équité. La campagne a permis de mettre en lumière la question d'une nouvelle définition de la répartition équitable des richesses et d'instaurer des nouveaux standards qui devront être pris en compte par les mondes économique et politique. Désormais, avec les initiatives



pour un salaire minimum, la suppression des forfaits fiscaux et une caisse-maladie publique, des propositions solides et très concrètes seront soumises au vote en 2014.

Un des principaux arguments contre l'initiative 1:12 était celui selon lequel les bas salaires n'avaient aucune garantie de voir leur situation améliorée et que la priorité se situait là. Avec le salaire minimum, les élu-e-s de droite et les employeurs ne pourront plus se cacher derrière des arguments de principe. Ils doivent se demander pourquoi ils ne veulent pas accorder, à presque 10% de la population active, un salaire décent. Pourquoi dans le « modèle de la Suisse qui réussit », des gens n'ont pas assez d'argent à la fin du mois, malgré un emploi à 100%. Pourquoi plus de 110'000 personnes gagnent moins de 4'000 francs par mois, malgré le fait qu'elles aient terminé leur apprentissage. Ceux qui souhaitent réellement améliorer la situation des bas revenus doivent impérativement soutenir l'initiative pour un salaire minimum.

La farce de l'UDC démasquée

Le peuple a démasqué la farce de l'UDC et a rejeté l'initiative pour les familles de l'UDC. La Confédération et les cantons évitent ainsi une perte se chiffrant en milliards de francs. Voilà deux ans que la déduction fiscale pour la garde extrafamiliale des enfants est en vigueur, permettant ainsi à nombre de femmes de poursuivre ou retrouver une activité professionnelle. Un terme a ainsi pu être mis à l'illogique situation dans laquelle si les deux parents travaillent, il restait à la fin du mois moins d'argent dans le porte-monnaie du ménage. L'initiative de l'UDC sur les familles aurait marqué un retour en arrière et aurait signifié le retour à la maison de nombre d'employé-e-s à temps partiel, principalement des femmes.

L'initiative prétendait avoir pour objectif d'aider les familles. Ce but est également partagé par le PS, mais au travers d'autres mesures. Le PS genevois au niveau cantonal a réussi à obtenir l'augmentation des allocations familiales, à inscrire dans la constitution la nécessité de développer les places d'accueil de la petite enfance. Il a aussi proposé sous la plume de Salima Moyard, députée socialiste, un projet de loi visant trois objectifs : un renforcement incitatif de la péréquation intercommunale pour les communes qui créent de nouvelles places de crèches, l'intervention du Canton pour le financement des structures et un système de sanction pour les communes qui ne participent pas à l'effort collectif.

De plus des solutions pour une meilleure conciliation entre vies familiale et professionnelle doivent être mises en place. En dehors de la mise à disposition de suffisamment de places



d'accueil extrascolaire de qualité et à un prix abordable, l'introduction d'un congé parental est une nécessité. Le PS a travaillé sur un projet d'initiative en ce sens et réfléchira à son lancement en 2014.

La population genevoise a très clairement rejeté cette initiative à plus de 66%, indiquant son attachement au financement des structures pour la petite enfance et la nécessité de développer celles-ci. Elle manifeste aussi une vision progressiste de la société, dans laquelle la femme joue un rôle déterminant dans l'économie. Le PS genevois voit dans cette décision claire un signal encourageant contre la loi qui sera soumise au vote le 9 février 2014 et qui prévoit des crèches au rabais.

Vignette autoroutière : une augmentation plus modérée aurait eu plus de chance

La population n'a pas goûté la proposition d'augmentation abrupte de 150%. Ce n'est pas pour rien que le PS s'était engagé au Parlement en faveur d'une augmentation modérée du prix de la vignette. La décision du jour n'est cependant pas à interpréter comme un non aux transports routiers. Au vu, notamment, de la votation sur les FAIF, qui interviendra en février, le PS refuse d'opposer la route au rail.

Taux de participation en hausse

Le PS genevois tient à souligner l'importante participation aux votations de ce 24 novembre sur les enjeux fédéraux qui dépasse les 50% et atteint le plus haut taux de l'année 2013 à plus de 51%.



Informations:

- Romain de Saint Marie, Président
079 395 23 85
- Carole-Anne Kast, Vice-présidente
079 310 48 90
- Arnaud Moreillon, Secrétaire général
079 395 70 15